

Médecin - Équipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA)

Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours

Pôle : Vieillessement
Unité: ERVMA
Directeur référent du pôle : Madame Lisa Cotellon

Fonction : Médecin de l'Équipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA)
Grade : PH contractuel (perspective de titularisation)
Quotité de temps : 100 %
Rémunération : référence aux grilles indiciaires
Disponibilité : 01/11/2021

Hôpital Bretonneau
 2, Boulevard Tonnellé
 37044 Tours Cedex 9

Accès :
Autobus : n°4, n°15, n°C1 arrêt « Bretonneau »
Train : Gare de Tours Centre
Voiture : Depuis Paris ou Bordeaux et l'A10, prendre la direction Tours Centre-Ville et suivre la Direction Hôpital Bretonneau

Présentation générale

Présentation de la ville de Tours :

Située en plein cœur des châteaux de la Loire et à 1h10 de Paris, la ville de Tours est une ville de 130 000 habitants associant le bien-être citadin et le charme de la province.

En 2017, Tours se classe 8^{ème} ville de France dans le classement de l'Express.

La renommée nationale du CHRU tient au dynamisme de ses équipes, à ses activités de recherche de pointe (cancérologie, activité de greffe, robotique chirurgicale, génétique...) et à son plateau technique d'exception.

Présentation du Centre Hospitalier Régional Universitaire :

Établissement public de santé, regroupant 6 hôpitaux, le CHRU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre-Val de Loire. Avec 2 020 lits dont 1 420 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHRU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations. Par ailleurs, le CHRU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département et de la région.

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 139 000 séjours et 383 000 venues en consultations externes.

Le CHRU assure la prise en charge de plus de 90 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 162 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère plus de 8 000 professionnels, c'est-à-dire 3,8% des emplois du département d'Indre-et-Loire. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHRU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

Présentation de l'équipe

L'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie est une équipe de coordination portée par le CHRU de Tours et financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire.

C'est une équipe pluridisciplinaire composée :

- D'un chef de projet (1 ETP)
- D'un médecin (1 ETP)
- D'un pharmacien (0.1 ETP)
- D'un infirmier de coordination (0.75 ETP)
- D'une secrétaire (0.2 ETP)

L'ERVMA a pour objectif de s'impliquer dans la déclinaison territoriale du Projet Régional de Santé 2018-2022. En effet, l'ERVMA a vocation à apporter un appui aux professionnels dans les bassins de santé de la région afin d'optimiser l'organisation et la structuration des filières gériatriques et contribuer au décloisonnement des secteurs du sanitaire et du médico-social.

Sa mission régionale la positionne comme structure ressource pour mener trois axes de travail :

- **Axe 1** : Aider à l'optimisation et la structuration des filières gériatriques et du parcours de la personne âgée (soins et accompagnement).
- **Axe 2** : Promouvoir les actions de prévention et de prise en charge précoces des personnes âgées et de leurs proches aidants.
- **Axe 3** : Faciliter l'accès à l'innovation et à la recherche médicale et paramédicale en impulsant une dynamique territoriale et en harmonisant les pratiques gériatriques et gérontologiques.

Pour réaliser ses missions, l'ERVMA s'appuie sur la constitution au sein de chaque département d'une Equipe Territoriale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ETVMA).

Missions du poste

Le médecin de l'ERVMA participe à l'ensemble des champs d'actions de l'équipe. En ce sens, il contribue à l'ensemble des projets. Il participe à la coordination pluridisciplinaire de l'ERVMA sur l'ensemble du parcours du patient âgé.

▪ Pilotage et coordination de la gestion de projet :

Le médecin contribue à la conception et à l'élaboration des actions et des projets de l'ERVMA. Le médecin apporte son expertise pour l'ensemble des projets conduits par l'ERVMA, en lien avec les autres membres de l'équipe.

- Il accompagne également les initiatives des différents acteurs et partenaires de l'ERVMA.
- Il participe au suivi des projets de l'ERVMA en lien avec les autres membres de l'ERVMA.
- Il participe à l'élaboration et la mise en place du cadre d'analyse des actions et des projets, possiblement en lien avec les partenaires extérieures de l'ERVMA.
- Il participe à la veille scientifique, à la diffusion d'informations d'actualité et des connaissances dans le domaine de la gérontologie et de la gériatrie, pour l'ensemble des acteurs régionaux.
- Il participe aux décisions stratégiques.
- Il contribue à la promotion de la recherche dans le champ du vieillissement et la structuration d'un réseau de recherche.
- Il élabore et met œuvre des actions de formation.
- Il participe à la réflexion pluridisciplinaire dans le champ du vieillissement.

▪ Gestion des relations extérieures à l'ERVMA

Le médecin, dans le cadre de ses missions, contribue et participe à l'animation du réseau de l'ERVMA.

Il est la personne ressource auprès des différents partenaires pour les actions relatives à l'axe 2 de la feuille de route de l'ERVMA, en s'assurant de la coopération et de la coordination des différents acteurs.

Position du médecin de l'ERVMA au sein du CHRU :

- *Liaison hiérarchique :*
 - *Le Chef de pôle Vieillissement*

- *Liaisons fonctionnelles :*
 - *Le Chef de projet de l'ERVMA*
 - *Le Chef de pôle Vieillissement*

Compétences requises

Profil technique :

- Connaissances du système de santé français et des politiques de santé (notamment dans le champ du vieillissement si possible)
- Connaissances de l'organisation et fonctionnement des filières gérontologiques et gériatriques (si possible)
- Connaissances en économie de la santé notamment sur la régulation économique des services de santé, sur les enjeux de financement
- Connaissances de la qualité des soins, indicateurs de performance et de qualité
- Compétences d'analyses de l'état de santé d'une population, d'un territoire et de priorité d'actions
- Compétences en gestion de projet, suivi de projet
- Connaissances et compétences dans le domaine de la recherche, méthodologie de recherche
- Compétences en analyse de la performance des politiques publiques de santé
- Compétences d'analyse et d'évaluation des parcours et des filières

Profil personnel :

- Autonomie et capacité d'adaptation
- Rigueur et sens de l'organisation
- Réactivité et capacité d'initiative
- Aptitude à travailler en équipe
- Valeur éthiques et déontologiques
- Capacités de rédaction et de synthèse
- Capacités pédagogiques

Personne à contacter

Pour tout renseignement relatif au poste :

Professeur Bertrand Fougère
02-47-47-97-80
bertrand.fougere@univ-tours.fr



Pour postuler :

recrutement@chu-tours.fr